



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN LIB
SEP 1 1981

Distr.
GENERALE
S/14669
31 août 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA/...TION

LETTRE DATEE DU 31 AOUT 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DU BOTSWANA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'un communiqué de presse publié
par mon gouvernement à la suite de l'invasion de la République populaire
de l'Angola par l'Afrique du Sud.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte dudit
communiqué de presse comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Legwalla S. M. J. LEGWAILA

Annexe

Communiqué de presse publié par le Gouvernement du Botswana
le 28 août 1981

1. Le Gouvernement du Botswana a suivi avec une anxiété et une consternation profondes les événements qui se sont récemment produits dans le nord de la Namibie et le sud de l'Angola.
2. La violente attaque lancée dans la partie méridionale de l'Angola par les forces armées sud-africaines constitue non seulement une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Angola mais aussi une grave menace pour la stabilité en Afrique australe. Cet acte de provocation ainsi que les pertes en vies humaines et les dommages matériels qu'il a causés constituent un grave fait nouveau qui pourrait créer de nouvelles tensions dans la région.
3. L'Angola, comme le Botswana, est un pays voisin de la Namibie et participe, à côté des autres Etats de première ligne, à la recherche d'une solution pacifique au problème de la Namibie. Le Botswana constate avec un grand regret et une vive inquiétude que les généreux efforts déployés par l'Angola pour permettre à la Namibie d'accéder à l'indépendance ont été entravés par les attaques militaires impitoyables lancées par un pays qui, tout en affirmant ses bonnes intentions et sa volonté d'établir des relations de bon voisinage, s'arroge de plus en plus un rôle de policier en Afrique australe. Toutefois, aucun déploiement de force, quelque que soit son importance, ne saurait intimider les Etats indépendants de l'Afrique australe dans leurs efforts en vue d'instaurer des gouvernements par la majorité dans toute cette région, ni décourager le peuple namibien dans la lutte qu'il mène pour son indépendance.
4. Le Botswana condamne ces attaques militaires dirigées contre l'Angola et demande le retrait immédiat des troupes sud-africaines de ce pays.
